

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2025**  
**RÉUNION ORDINAIRE**

**Le 13 mars 2025**, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués **le 6 mars 2025**, se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie à **20h30** sous la présidence de **Madame SCALA Anaïs, Maire de la commune**.

Nombre de Conseillers	Membres	Présent	Excusé	Absent	Donne pouvoir à
En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 11	SCALA Anaïs	X			
	METAY Muriel	X			
	COSSIAUX Laurent				VIAL Florian
	VIAL Florian	X			
	CAILLER Bernard	X			
	SOULIÉ Raphaël	X			
	GAILLARD Laure			X	
	MARTIN Mélanie	X			
	GARNIER Lauraine	X			
	VIAL Lauriane			X	
	PILADELLI Éric	X			
	METAY Laure				METAY Muriel
	BARGE Christophe				CAILLER Bernard

Mme Lauraine GARNIER a été nommée secrétaire de séance

**Début de séance : 20h40**

- **Approbation du PV du 30 janvier 2025.**

*Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.*

- **Délibération détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.**

Madame le Maire,

**RAPPELLE** aux membres du Conseil Municipal que :

**CONFORMEMENT** au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Cette modalité concerne tous les grades d'avancement pour toutes les filières.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

**VU** l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 20 février 2025.

**PROPOSE** aux membres du Conseil Municipal, de fixer le taux de 100 % pour tous les grades de toutes les filières.

*Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.*

- **QUESTIONS DIVERSES**
  - Revoir le projet OAP tranche 1.

- Concours des maisons fleuries le vendredi 18 avril 2025.
- Des devis ont été demandé pour revoir les prises de la salle des fêtes.
- Point feux d'artifice.

**Fin de séance : 22h32**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 10 AVRIL 2025 vote du budget – 20H30**

*Le Maire*

*La secrétaire de séance*